Ames chrétiennes, laissez-moi vous le dire avec une confiance mêlée de joie, que lors même que vous seriez arrivées aux dernières limites du mal, que votre salut serait désespéré; lors même que votre nom serait déjà inscrit sur la liste des damnés et que le démon réclamerait sa proie pour l'emporter dans les abîmes, vous ne devriez pas perdre courage, car il vous resterait une ressource, une patronne dans Marie.. Une Mère laisserait-elle périr son enfant sous ses yeux? Non, cela n'est pas possible.

C'est ainsi que Marie justifie son titre de Mère de la sainte

Espérance.

Aussi ne craignons-nous pas de mettre en vous toute notre confiance, car par là nous sommes assurés de vous honorer et de réjouir le filial amour de votre divin Cœur.

2, - ACTION DE GRACES.

Quel est l'objet de l'Espérance chrétienne?

Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance que vous me donnerez par les mérites de Jésus-Christ votre grace en ce

monde, et la vie éternelle dans l'autre.

I. La grâce! Comprenons-nous bien l'excellence de ce don surnaturel qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, et qui nous rend capables de voir un jour Dieu face à face dans les splendeurs de sa gloire, car, dit S. Thomas, "la grâce est la semence de la gloire."

La grâce, reconnaissons-le, nous en sommes redevables à Notre-Seigneur: elle est le prix infini de son Sang précieux. Il est d'ailleurs Lui-même l'Auteur et la source de la grâce, "plenum gratiæ" et c'est de la plénitude infinie que nous recevons sans cesse: "Et de plenitudine Ejus nos omnes accepimus."

—Mais il n'en est pas moins incontestable que Marie est le canal merveilleux par lequel la grâce arrive en nos cœurs.

Avez-vous jamais remarqué que la première grâce accordée par Notre Seigneur, dans l'ordre spirituel, c'est la sanctification de Jean-Paptiste dans le sein de sa mère?—Le premier miracle de Jésus, au début de sa vie publique, c'est le miracle de Cana; c, ces deux grâces, l'une de l'ordre spirituel, l'autre de l'ordre temporel, Notre Seigneur, pour nous révéler sa volonté positive, ne les a accordées que par l'entremise de sa divine Mère.

Et il en sera toujours ainsi; la volonté du Seigneur étant, dit S. Bernard, que tout bien nous arrive par Marie; par conséquent, s'il y a en nous quelque espérance, quelque grâce, un commencement de salut, il nous faut reconnaître que

c'est d'Elle que nous les tenons."

Et si vous voulez comnaître la raison de cette conduite du Seigneur, le même S. Bernard vous dira que Dieu, voyant que nous sommes indignes de recevoir ses grâces immédiate-